



**F.F.T.A.**

12 place Georges Pompidou

**93 160 NOISY LE GRAND**

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021  
DE LA LIGUE DE TIR À L'ARC DE GUADELOUPE  
du 16 janvier 2021**

**PRÉSENTS :**

Philippe FAURE, Gilles BLONDIN, Dominique ROUX-SERRET, Romain PROSDOCIMI, Jean-Georges MARTINET, Véronique BAUDELAIRE, Delphine QUENIART, Emrick TARIN, Danaé NOGIN, Bruno PINTO, Antoine BORY, Christine LINTANF, Françoise ALEXIS, Lucette THELCIDE, Christelle PFISTER, Apolline PFISTER, Jérôme PFISTER, Fortuné Michel IBEAU, Claudine MARTIN, Joël MARTIN, Céline LUNION, Jean-Luc CYRILLE, Ambre LEVESQUE, Aminata BORY, Céluta BORY, Alexandre AUBERTIN, Yohan ANTOINE, Anne AUCLAIR, Sébastien MORICE.

**DÉBUT DE L'A.G. AU TERRAIN DE LIGUE À 17H30 :**

Le Président fait l'appel des délégués de chaque club qui prendront part aux différents votes.

Nombre de voix par club :

Archers du Gran Gouzié : 3 voix

Les Francs Archers de St Barthélemy : 6 voix

Les Archers de St Martin : 3 voix

Yo Archers Club : 2 voix

**La ligue sera porteuse de 14 voix à l'Assemblée Générale de la FFTA du 20 mars 2021.**

Tous les délégués des clubs sont présents le quorum est de 100%



## **HONNEUR AUX ROIS 2021 :**

C'est dans une ambiance joyeuse et festive que s'est déroulé le traditionnel tir du Roi qui cette année sont :

Jeune et débutant : 20 m / ramené à 15 m	Séverine LECLERC
Jeune et débutant : 30 m	Véronique BEAUDELAIRE
Poulie : 50 m	Dominique ROUX-SERRET
Classique : 50 m	Philippe FAURE

## **BILAN DE L'ANNÉE 2020**

162 licences en 2020, soit une augmentation par rapport à 2019 qui comptait 155 licences.

Le nombre des licenciés à ce jour (en comparaison à l'AG 2020) est de 154 (+12)

A.G.G. : 34 (+ 0), St Barth. : 46 (-12), St Martin : 45 (+17), Yo Archers Club : 29 (+7)

Bien que l'année ait commencé normalement, dès la mi-mars tout fût perturbé pour les raisons sanitaires connues. Confinement, dé-confinement progressif, annulation des compétitions et championnats de France.

1 seul déplacement des îles du Nord sur l'année aura été possible : le championnat de Ligue 2x18m.

## **TIR EN SALLE 2020**

Il s'est effectué en extérieur, 6 archers de Saint Martin et 9 archers de Saint Barthélemy ont pu faire le déplacement.

39 participants ont pris part à ce championnat, 2 départs ont été organisés pour permettre aux archers de Saint Barthélemy d'arriver car leur avion atterrissait en milieu d'après-midi. Le deuxième départ s'est terminé tout juste avant la pénombre.

Il serait souhaitable dans l'avenir que les îles du nord puissent arriver le matin voir la veille au soir pour une meilleure organisation.

## **FÉDÉRAL DE PRINTEMPS 2020**

Annulé en mars, reporté en novembre puis annulé de nouveau...COVID-19 oblige.

## **SCAC 2020**

Annulé COVID-19

Seuls Saint-Martin avaient pris leurs billets pour y participer. La compagnie aérienne locale LIAT en faillite ayant redémarrée, les problèmes de billets sont finalement résolus. Yohan nous précise la validité de leur billet jusqu'au 31 décembre 2021.



## SPÉCIAL JEUNES 2020

Annulé COVID-19

## COUPE DE MAI 2020

Annulé COVID-19

## CHAMPIONNAT DE LIGUE TAE 2020

Annulé, mais remplacé par un interclubs TAE le 12 juillet 2020, suite aux dispositions de dé-confinement autorisé en Guadeloupe. Cet interclubs organisé dans chacun des clubs a permis à 36 archers de participer. Après un long moment sans compétition, nous avons été heureux de pouvoir nous retrouver sur le pas de tir pour tirer. Merci aux archers d'avoir participé.

## 12 H DE CHALLENGE NOCTURNE

Le 1<sup>er</sup> & 2 août 2020 a été organisé un 12h de challenge nocturne par équipe dans chaque club.

5 équipes de 3 archers ont pris part à ce challenge. De 18h à 6h, les équipes ont tirées toute la nuit sans relâche. Merci à tous les participants qui ont joué le jeu.

Après des mois difficiles, ces 2 manifestations ont permis de redonner le moral aux archers en manque de tirs.

## RENTREE DES ASSOCIATIONS 2020

Pas d'organisation en Guadeloupe continentale en raison de la situation sanitaire.

4 manifestations ont été réalisées sur St Martin : une participation à un forum associatif, deux portes ouvertes organisées par la collectivité et une porte ouverte réalisée par le club.

.....

## **LE TRÉSORIER PRÉSENTE LE COMPTE-RENDU FINANCIER 2020**

Impression positive du vérificateur aux comptes Gilles BLONDIN qui n'a observé aucune anomalie sur la tenue des comptes.



## **Résultat :**

Le résultat comptable laisse apparaître un excédent de 5 964,14 €.

Ce résultat est supérieur à la projection donnée lors de l'AG électorale du 14 novembre 2020.

En effet, nous avons eu plus de rentrée que prévu :

- 1 000 € de subvention ANS supplémentaire suite au dossier COVID-19 déposé
- 1 750 € de fonds d'échange FEBECS aides aux déplacements
- 1 200 € de licences dont nous avions prévu 500 €

Les dépenses prévues ont été à peu près celles annoncées.

Les postes de dépenses les plus importants sont comme d'habitude :

- L'entretien du terrain de Ligue (3 000 €)
- La part Ligue d'aides aux déplacements (3 930,66 €)
- Cette année il y a eu des frais de formations d'arbitres et d'entraîneurs (2 361,81 €)

Le reste des dépenses représente le fonctionnement normal annuel de la ligue.

Pour les recettes, nous avons reçu des subventions appréciables de l'état soit :

5 200 € d'ANS, 1 750 € de fonds d'échanges et 1 000 € de complément COVID-19 soit un total de 7 950 €.

La Région a tenu ses engagements en nous donnant le solde de la subvention 2019 de 1 400 € et l'acompte des 40% de la subvention 2020 (5 000 €) de 2 000 € soit un total de 3 400 €.

Cette année les licences ont rapporté 8 127 €.

En Synthèse,

Nous avons un excédent total reporté en 2019 de 22 822,37 €

auquel s'ajoute l'excédent de 2020 de 5 964,14 €

qui nous donne une trésorerie sur les comptes de 28 786,51 €

répartis comme suit : 16 716,60 € sur le compte principal et 12 069,91 € sur le compte livret.

Le Trésorier et le Président vont négocier un changement de livret bancaire dont le rendement actuel est quasi nul.

St Barth demande à bénéficier de la prime de complément COVID-19 (1 000 €).

Précision est faite que la dotation sera plafonnée à 250 € par club sur fourniture de justificatifs datés de 2020.

Les Représentants des clubs votent pour le quitus au trésorier.

Quitus est donné au Trésorier à l'unanimité.



## **CHAMPIONNAT DE LIGUE SALLE 2021**

Prévu le 30 et 31 Janvier 2021, ce championnat se déroulera, en fonction de la situation sanitaire, au gymnase de Capesterre Belle-Eau, que la Mairie met à disposition en incluant la logistique ciblée. Les nouveaux élus sont demandeurs de manifestations de promotions pour le Tir à l'arc dans leur commune. Une animation de promotion à Capesterre Belle-Eau dès le week-end prochain par le Yo Archers Club.

La présence des îles Nord est sous réserve de ce qui sera possible de faire, du fait des déplacements limités aux raisons impérieuses.

St Martin signale leur demande de dérogation à la préfecture afin de participer au championnat de la ligue. St Barth souhaite s'y affilier.

A défaut, il est évoqué la possibilité de réaliser un tir simultané dans les 4 clubs afin de réaliser ce championnat. Les Résultats se feront sur le classement.

La question est posée au Président sur la possibilité de choisir son blason, la réponse est positive.

## **FÉDÉRAL DE PRINTEMPS 2021**

Fixé au 20 et 21 mars 2021 : nous espérons que la situation sanitaire sera meilleure et nous permettra de faire le déplacement.

Le Président de St Martin, Yohan, nous invite à rester positifs et communique dès à présent le mandat de ce 10<sup>ème</sup> Fédéral de Printemps. Le programme est identique à l'année précédente mandat et restauration.

## **SCAC 2021 TRINIDAD**

Les 2, 3, 4 et 5 avril 2021 si la situation sanitaire le permet. Trinidad a donné une réponse à Anne sur leur impossibilité à prévoir la faisabilité, tout étant encore bien compliqué, car ils ne pensent pas que la situation sanitaire s'arrange en 2021. Les frontières restent pour l'instant fermées, jusqu'à nouvel ordre.

## **SPÉCIAL JEUNES ET DÉBUTANTS 2021**

Nouvelle formule 18m le 24 avril 2021. Cela se passera dans chaque club. Catégorie sans niveau de flèche mais selon catégorie d'âge et de score.

Le Président rappelle avoir communiqué aux îles du Nord l'année dernière le compte-rendu précisant les seuils plafond/plancher, qui leur sera re-communicué.

## **COUPE DE MAI 2021**

Prévu du 22 au 24 Mai 2021



Sébastien, délégué de St Barth, confirme 3 jours de tirs dont un 100 yards au 2<sup>ème</sup> jour. L'hébergement au centre sportif est limité à 40 personnes, le reste des places étant réservées aux isolements COVID.

## **CHAMPIONNAT DE LIGUE TAE 2021**

Les 26 et 27 juin 2021 au stade de Capesterre Belle-Eau. Philippe précise avoir fait la demande pour obtenir des chapiteaux et des chaises.

## **CALENDRIER DES COMPÉTITIONS EXTÉRIEURES 2021**

Le calendrier proposé a été intégré à la FFTA.  
Ce calendrier approuvé ne suscite aucun autre commentaire.

## **PROJET DE LIGUE 2021**

- La condensation sous les toitures des containers impose un renforcement par pose de veral. Dépose/repose des tôles et mise en place veral : 2 devis ont été réceptionnés et sont à l'étude.
- Ajout de graviers : il manque 5 à 6 tonnes de graviers aux 20 tonnes déjà positionnées.
- Installation d'un évier extérieur afin de privilégier les restrictions sanitaire COVID.

## **PROJET DE BUDGET 2021**

- Centre de cibles
- Toitures containers
- Graviers
- Déplacement inter-iles
- Déplacement aux Championnats de France
- Déplacement à PORTO RICO : 1 séance de qualification pour les jeux de PANAMA du 17 au 25 octobre 2021

## **ANS 2021**

Fournir les justificatifs actions déjà réalisées en 2020 avant mars 2021. Une prolongation des actions de 2020 est possible jusqu'à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2021.



## **REPRÉSENTATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION 2021**

### **Élection d'un délégué représentant le Comité Régional (Ligue) à l'Assemblée Générale Élective de la Fédération Française du Tir à l'Arc le 20 mars 2021.**

L'A.G électorale de la Fédération est le 20 Mars 2021, le Comité Régional (Ligue) aura 14 (Quatorze) voix.

Conformément à l'article 8.5 des statuts de la Fédération, un appel à candidature a été fait.

S'est porté candidat avant la date limite fixée au 8 Janvier 2021 :

Monsieur FAURE Philippe.

Le vote a eu lieu à bulletin secret au scrutin majoritaire.

Nombre total de voix inscrites pour la Ligue : 14 voix

Nombre de voix disponibles : 14 voix

Suffrages exprimés : 14 voix

Abstentions : 0 voix

Le candidat suivant a obtenu :

Monsieur FAURE Philippe : 14 voix

**Monsieur Philippe FAURE est élu délégué représentant le Comité Régional (Ligue) à l'unanimité.**

### **COTISATIONS 2022 SUR LICENCE (PART LIGUE) : pas d'augmentation**

Adulte pratique en compétition : 60 €  
Adulte pas de pratique (bénévole) : 0 €  
Jeunes - 18 ans : 45 €

Adulte pratique en club : 50 €  
Poussins : 30 €

Cotisations adoptées à l'unanimité.



**QUESTIONS DIVERSES :**

Il est souhaité un calendrier de travaux divers, notamment pour la réfection des chevalets (remplacement des triangles de bois déjà coupés, à goudronner et visser), l'installation dans le container de la ligue des arcs de Yo Archers Club, le positionnement des graviers sur le parking et près du pas de tirs et l'installation d'un évier extérieur.

Le Président clôture la séance.

Fin de l'Assemblée Générale 2021 de la Ligue de Tir à l'Arc de Guadeloupe à 19h24.

La Secrétaire  
Delphine QUÉNIART

Le Président  
Philippe FAURE